

Rapport d'activité

2024



● ● ▶ A PROPOS

L'association	Page 5
Un conseil d'administration	
Nos valeurs	
Nos missions	
Notre organisation	Page 8
Les modalités d'accueil	
Les professionnels	
A propos	Page 12
Une dynamique collective	
Les formations collectives	

● ● ▶ BILAN DE NOTRE ACTIVITE

Les ressources humaines	Page 15
Les hébergements	Page 16
Le milieu ouvert	Page 24
L'insertion / remobilisation	Page 26

● ● ▶ QUELQUES FAITS MARQUANTS

Le traitement de la violence	Page 30
Un petit déjeuner au Sénat	Page 31
L'assemblée des jeunes	Page 32
Focus sur une activité culturelle : VOIR GRAND	Page 33

● ● ▶ PERSPECTIVES

Mise en œuvre de la démarche qualité	Page 34
Lancement de MENTOR'ACT	Page 35

● ● ▶ REMERCIEMENTS

EDITO

LA FRAGILITE N'EST PAS UN DEFICIT, MAIS UNE RESSOURCE.

L'année 2024 a révélé, avec une acuité nouvelle, les limites d'un modèle de société fondé sur la performance économique et l'accumulation. Les crises écologiques, économiques et sociales se croisent, exposant toujours plus durement les plus vulnérables parmi lesquels les enfants et les familles que nous accompagnons chaque jour.

“ Face à ces défis systémiques, notre établissement de protection de l'enfance ne peut plus se contenter d'une approche réparatrice. Inspirés par les réflexions de Stéphane Rullac, nous affirmons que notre action doit s'inscrire dans une dynamique de transformation profonde. Le travail social, et en particulier la protection de l'enfance, n'est pas seulement une réponse aux urgences du présent : il est une force d'anticipation, un levier stratégique pour bâtir une société plus juste, plus durable et plus humaine.

Chaque jour, auprès des enfants, des adolescents et des familles, nous voyons à l'œuvre une incroyable résilience, une capacité d'innovation du quotidien, souvent ignorée. Notre mission est de révéler ces savoirs cachés, de les soutenir et de les valoriser, car ce sont eux qui porteront les transitions nécessaires. C'est pourquoi, à travers nos actions, **nous affirmons que la fragilité n'est pas un déficit, mais une ressource.**

Nous ne devons pas simplement protéger : nous devons co-construire, avec les enfants et les familles, les solutions de demain, dans un esprit de pleine participation et de créativité.

Cela suppose d'adapter nos pratiques, de renforcer nos coopérations, de développer de nouveaux outils d'accompagnement plus participatifs et plus sensibles aux enjeux environnementaux et sociaux.

Ce rapport d'activité illustre les efforts accomplis par nos équipes en ce sens, à travers des projets innovants, des accompagnements individualisés et une attention constante portée au respect des droits et des aspirations des enfants et des familles.

Ce rapport témoigne de notre engagement collectif et responsable **en faveur d'une protection de l'enfance ancrée dans la justice sociale et la solidarité.**

Ensemble, continuons de promouvoir nos valeurs : force et adaptabilité, intelligence collective, expérimentation, innovation, citoyenneté et respect.”



Guillaume BRIEND


Notre Association est reconnue, et le restera tant qu'elle agira avec pertinence et qu'elle continuera à penser son action dans une logique d'intelligence collective. Nous sommes engagés, l'Association René de Tréméac, le centre éducatif, pour continuer à faire vivre et développer les valeurs qui nous animent en lien avec l'IA44, l'URIOPSS et la fédération Citoyens et Justice.





A PROPOS


“ LE TRAVAIL SOCIAL VA SAUVER LE MONDE !


Stéphane RULLAC 2025, sociologue
« Les bâtisseurs d'un monde nouveau »

 **Le travail social** ne se situe pas en périphérie des sociétés. Il en constitue **un pilier central, un levier essentiel** des transitions nécessaires.

 **Nous, travailleurs sociaux**, nous sommes des acteurs engagés de la transformation. Le travail social, tel qu'il a été pensé, **ne peut plus se contenter d'accompagner des systèmes qui montrent leurs limites**. Ces systèmes, **défaillants** et souvent **obsolètes**, doivent être **réinventés**.

 Grâce à **des méthodologies de développement, des valeurs enracinées dans la justice sociale et une vision systémique**, nous avons les outils pour relever les défis complexes de notre époque. Mais cette mission **ne peut être portée individuellement**. Elle repose sur une **dynamique collective**.

 Le travail social n'a pas seulement pour mission de protéger ou d'accompagner, mais d'être un moteur de transformation. Cette transformation **repose sur le développement de techniques sociales participatives** qui impliquent les populations vulnérables comme acteurs centraux.

 Chaque projet, chaque démarche participative, chaque innovation sociale contribue à **construire un avenir durable.**”



Stéphane RULLAC
Professeur en innovation sociale

«Le travail social
va sauver le monde !»

ÉDITIONS SOCIO GRAPHE (2025)

L'ASSOCIATION

L'Association René de Tréméac, association Loi 1901 à but non lucratif, agit autour de 2 missions d'intérêt général. Situé à Nantes depuis sa création, le Centre Éducatif Tréméac, **accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes dans le cadre de la protection de l'enfance et de l'insertion** et propose différents types d'accompagnement.



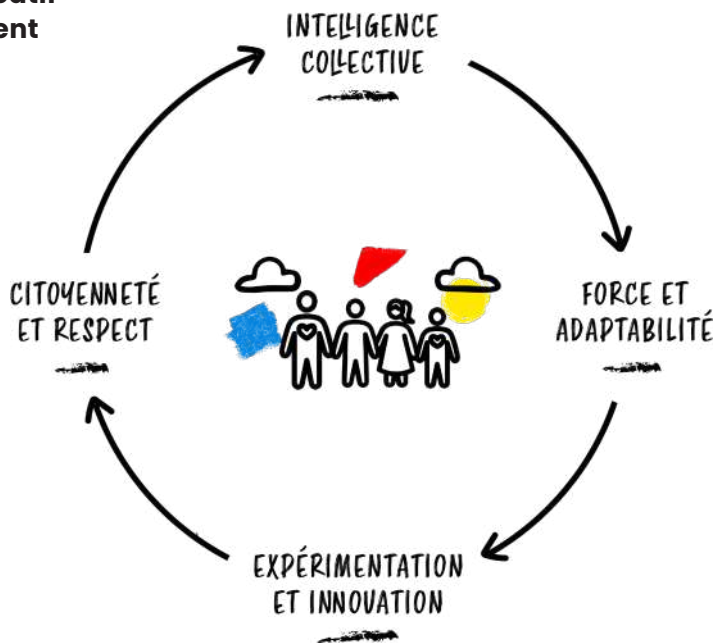
Un conseil d'administration

- 1 présidente
- 2 vice-présidents
- 7 administrateurs

4 valeurs porteuses de sens

Les valeurs défendues par le centre éducatif guident nos actions internes et structurent notre travail auprès des jeunes. Ces valeurs, véritables points d'ancrage, se font écho et s'enrichissent mutuellement. L'intelligence collective passe par l'expérimentation et génère de l'adaptabilité, tout comme elle améliore le respect de l'autre.

Ancrée sur ses valeurs, elle se donne les moyens humains et patrimoniaux à la hauteur des enjeux de sa mission. Convaincue de la richesse des points de vue différents, elle développe une grande ouverture et trouve une part de son inspiration dans les domaines culturels et artistiques.



Nos Missions : Individualiser chaque parcours



Protection de l'enfance

Acteur présent sur l'espace urbain nantais et sa périphérie, le Centre Éducatif Tréméac a pour mission prioritaire la protection de l'enfance. Il est autorisé à accompagner des garçons et des filles dans les conditions suivantes :

Un accueil collectif et diversifié pour :
76 jeunes de 11 à 18 ans et jeunes majeurs jusqu'à 21 ans.

Un service de milieu ouvert pour :
des enfants et adolescents de 0 à 18 ans
189 mesures (AEMO/AEMO renforcée/MEP).

Insertion et remobilisation

L'insertion professionnelle de la jeunesse est une priorité des politiques publiques. L'accent est mis sur la notion de parcours global des jeunes vers l'accès à l'autonomie et une attention particulière est apportée en faveur des jeunes qui subissent le plus de difficultés d'insertion.

C'est dans ce contexte global que le Centre Éducatif Tréméac développe via son réseau de mobilisation inter établissements des actions en faveur de la remobilisation socio-éducative et l'insertion des jeunes.



“

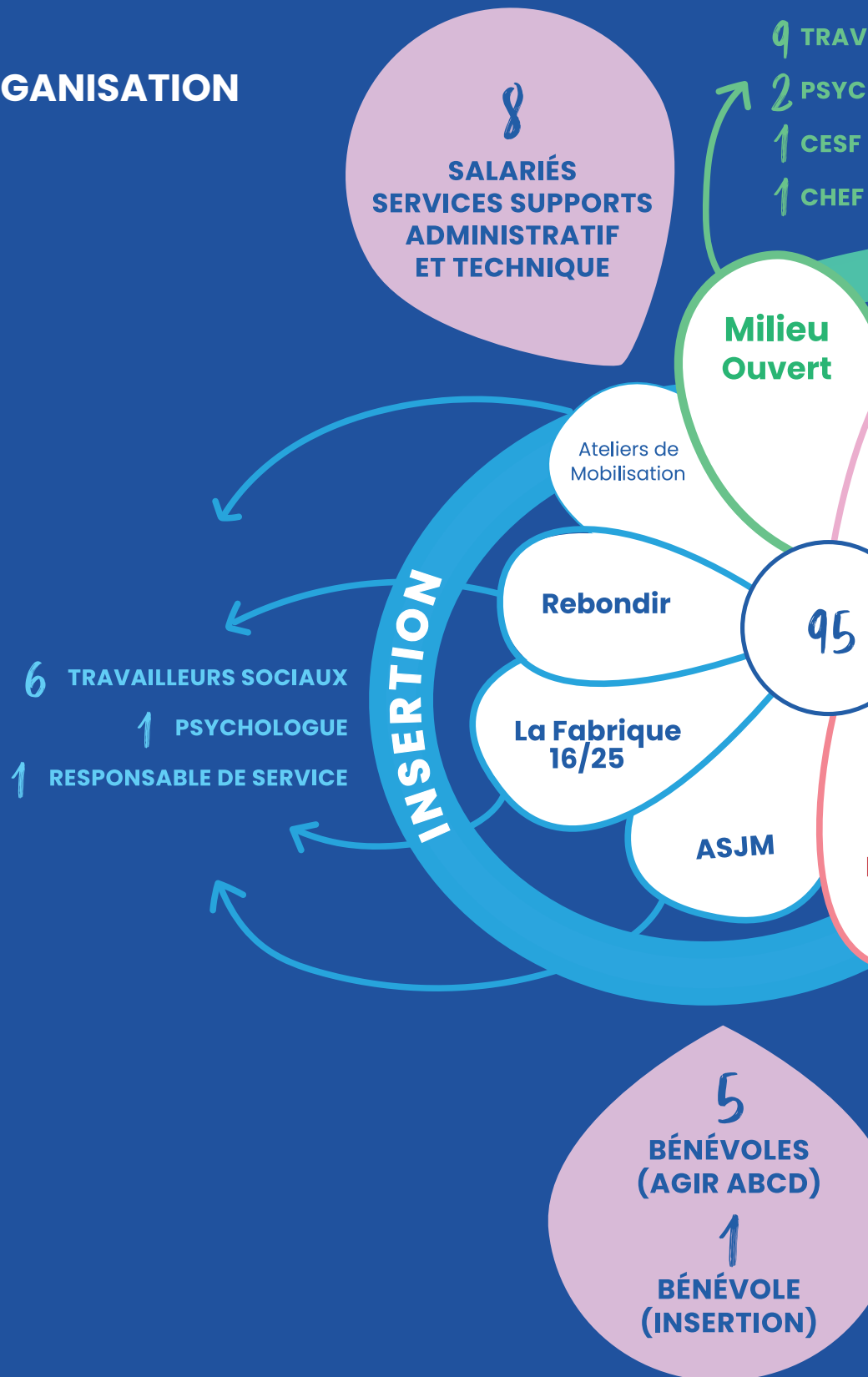
**...Protéger,
accompagner et accueillir
chacun dans sa singularité
et son rythme propre,
dans un environnement
dynamique et bienveillant...**

Notre priorité ?

Que le jeune soit guidé, à travers un parcours épanouissant, jusqu'à son autonomie sociale et professionnelle. Dès son arrivée chez nous, **un accueil personnalisé et un parcours adapté à sa situation familiale lui sont proposés.** Cette approche est globale. Elle inclut son accès à la santé, au travail, à la scolarité, à la culture, aux loisirs et au logement.



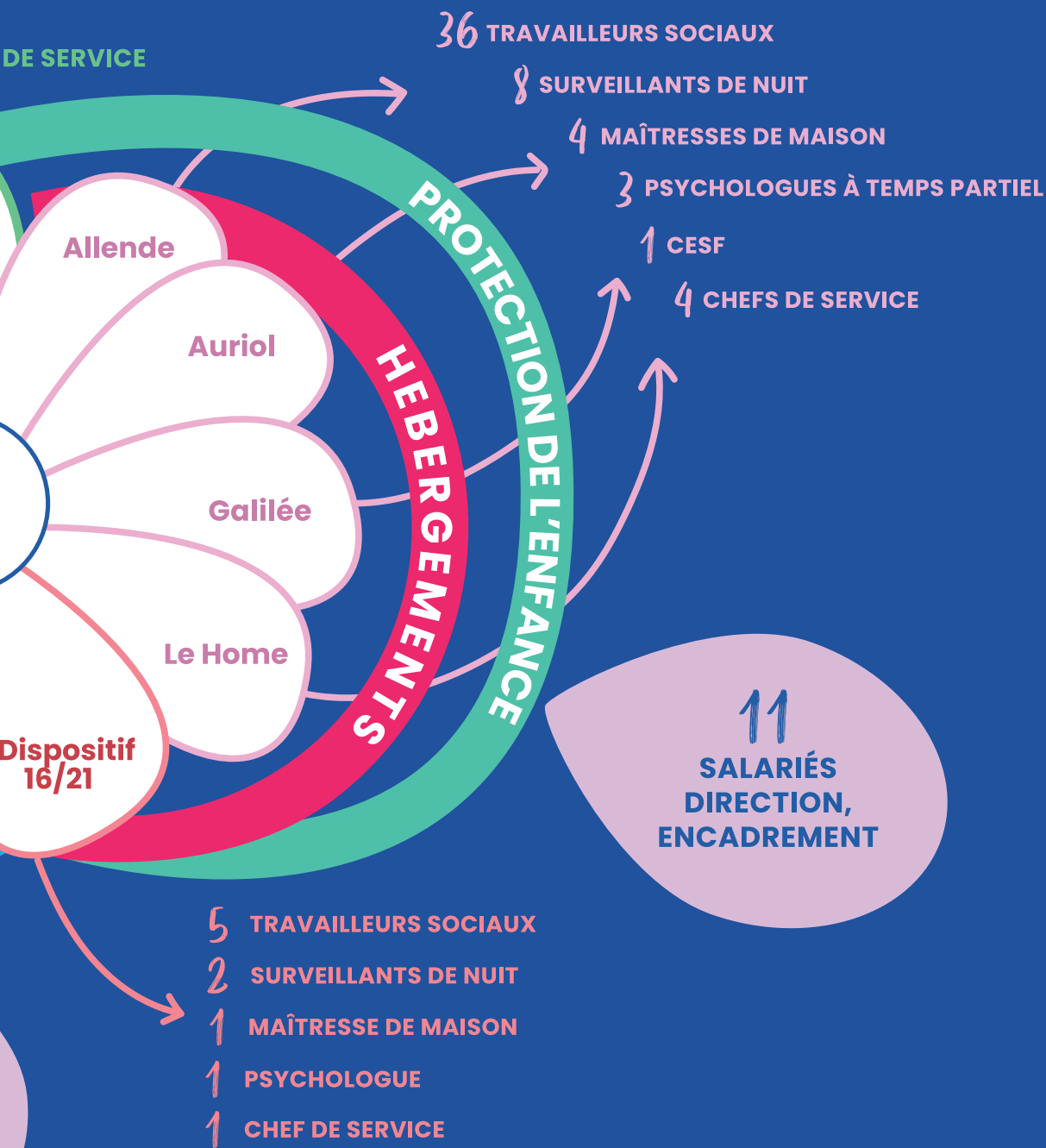
NOTRE ORGANISATION



TRAVAILLEURS SOCIAUX

PSYCHOLOGUES

CHEFS DE SERVICE



Les modalités d'accueil

Selon leur âge, leur degré d'autonomie et leurs besoins, les jeunes sont orientés vers un type spécifique d'hébergement : **foyer éducatif, petit collectif de proximité ou appartement.**



Collectif : 8 places
Studios : 9 places



Collectif : 8 places
Collectif de proximité : 4 places
Appartement collectif ou studios : 3 places



Collectif : 8 places
Collectif de proximité : 4 places
Studios : 3 places



Studios ou appartements : 12 places



Collectif : 8 places
Appartement collectif ou studios : 9 places



80
JEUNES
suivis en file active

Ateliers de mobilisation

62
JEUNES



189
JEUNES

Nouvelle appellation
(SMISD* devient SAMO**)

*SMISD: Service de Mesures d'Interventions Soutenues à Domicile

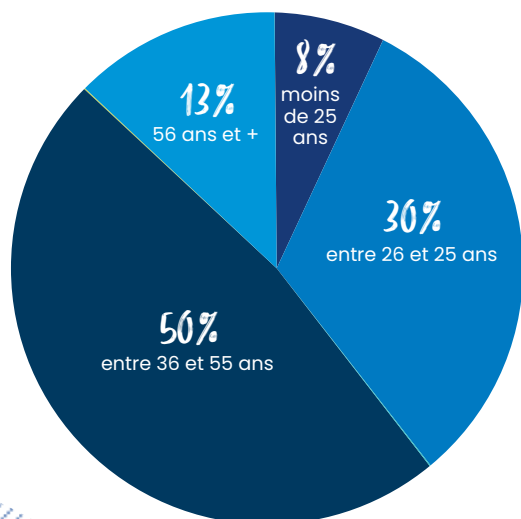
**SAMO : Service d'Accompagnement en Milieu Ouvert

Les professionnels

95 salariés ETP **66** femmes **29** hommes

Réunis en équipes pluridisciplinaires veillent à assurer à chaque enfant, adolescent, jeune adulte et leurs parents, un accompagnement de qualité dans le respect du secret professionnel tel que défini dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Sur l'ensemble de ces salariés :



1
bénévole
environnement
alimentation
(Service insertion)

5
bénévoles
soutien scolaire
AGIR abcd

6
bénévoles
(Conventions
de partenariat)

A la rentrée 2024
15 jeunes se **sont inscrits** sur le soutien scolaire
les mercredis et vendredis.



A PROPOS

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE...

Une réflexion collective

Chaque équipe éducative dispose de temps dédiés qui permettent **un travail réflexif sur les pratiques et une évaluation continue des situations des enfants et des jeunes accueillis.**

Ces instances de travail **participent à la cohésion d'équipe et l'évolution des pratiques.** En cela, nous pouvons souligner l'importance des réunions de service, réunions pédagogiques, réunions cliniques, synthèses et analyse des pratiques ou supervision.



... et transversale

qui se traduit par des instances proposées aux professionnels de l'ensemble des services **pour favoriser l'émergence d'une réflexion partagée.**

3 commissions

COMMUNICATION

IMMOBILIER

INNOVATION
PROJETS

Coordination

RESSOURCE
MOBILISATION

MAÎTRE ET MAÎTRESSES
DE MAISON

7 groupes de travail

BBQ

PASSAGE
À LA MAJORITÉ

PARTICIPATION
ASSEMBLÉE DES JEUNES

TRAITEMENT
DE LA VIOLENCE

REVENU JEUNES / BMJ

VACANCES
LOISIRS

PLANNINGS

Les formations collectives

Un choix assumé de continuer à soutenir les équipes avec des formations collectives ciblées.



Clinique différentielle

Névrose Psychose pour les services d'hébergement.



Formation des professionnels non diplômés (personnels éducatifs).

Un nouveau dispositif de formation proposé par l'ARIFTS. Trois professionnels de Trémeac ont bénéficié de ce parcours, avec pour objectif de s'acculturer au secteur de la protection de l'enfance et de s'ouvrir aux parcours de formation aux métiers du social.



Formation DILEMME

suivie par 9 salariés. Un jeu de plateau orienté sur la gestion budgétaire et l'ouverture aux droits.



Formation maître d'apprentissage pour l'accompagnement des stagiaires apprentis. Module 2 pour les 4 salariés ayant suivi la formation démarrée en 2023.



La promotion de la formation individuelle

L'association continue également de soutenir les professionnels **dans leurs demandes de formations individuelles**, participant ainsi à l'évolution de leur parcours professionnel, au développement des compétences et l'adaptation à l'évolution du secteur; **dans l'intérêt de la prise en charge des personnes accueillies.**



BILAN DE NOTRE ACTIVITE 2024

Les ressources humaines



En 2024 :

10
départs
salariés en CDI
dont 2 départs
en retraite

12 en 2023
22 en 2022

6
embauches
en CDI

15 en 2023

322
contrats en CDD
soit environ
17,32 ETP

237 en 2023

3 départs de travailleurs sociaux sur les services hébergements n'ont pas été remplacés en raison du plan d'économie, ces postes ont été gelés.

Augmentation du nombre d'embauches en CDD, plus de candidats via France Travail ce qui a permis de réduire le recours au personnel intérimaire.

Répartition des dépenses intérim

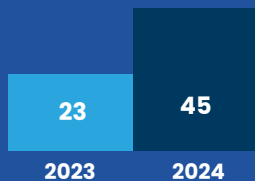
40,9%

des dépenses intérim sont liées à l'accompagnement renforcé d'un jeune de 14 ans en appartement.

“ suite à un droit de retrait de l'équipe d'Auriol, en décembre 2023 et avec l'accord du Conseil Départemental, ce jeune, dit en «situation complexe» et sans aucune autonomie, a bénéficié d'une prise en charge éducative et d'une présence de jour comme de nuit. Cet accompagnement a duré un peu plus d'une année.”

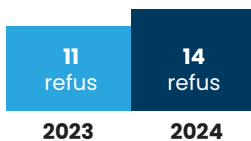
ACTIVITE DES HEBERGEMENTS EN 2024

Demandses d'admission



Le nombre de demandes d'admission a doublé en 2024, principalement en raison de la réouverture du PCP Garçons et du nombre important de départs de jeunes cette même année.

Nombre de refus

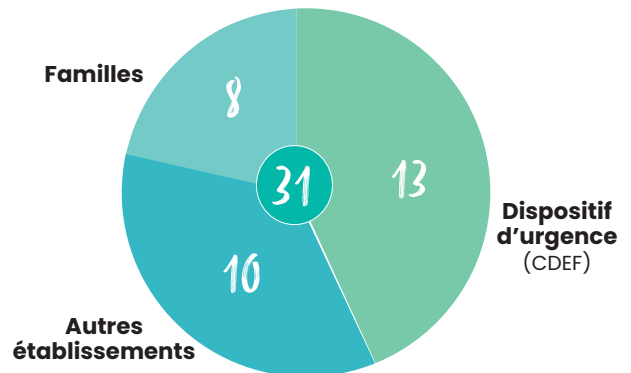


Sur les 45 demandes d'admission :

14 refus sont prononcés par l'établissement
3 saisines n'ont pas abouti du fait d'un changement de projet du jeune, des parents ou de l'ASE

Les refus s'expliquent par la complexité des situations, le risque d'une inadéquation entre **le profil du jeune et les modalités d'accueil, la nécessité de préserver l'équilibre du groupe.**

Provenance des jeunes à leur admission



7 Mouvements internes Tréméac

17 ANS Moyenne d'âge sur les hébergements	32 Filles	38 Garçons	44 Mineurs	26 Majeurs
---	--------------	---------------	---------------	---------------

Nombre d'admission sur l'année

	2023	2024
Hébergement	14	31

1 **accompagnement** en sur effectif sur le service AURIOL
1 **accompagnement** en sur effectif sur le dispositif 16/21
7 **orientations** en interne

Doublement des admissions en 1 an.

Durée des placements pour les jeunes sortants

Moins de 3 mois
2 jeunes

Entre 12 et 24 mois
3 jeunes

Plus de 24 mois
25 jeunes

En 2023
la durée des placements se situait majoritairement entre 1 et 2 ans.

En 2024
la durée des placements pour les jeunes sortants était supérieure à 2 ans.

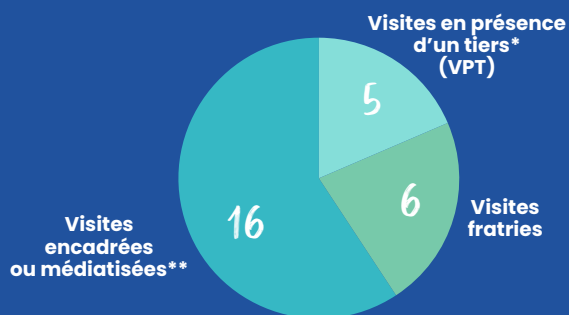
30 jeunes sortis en 2024
16 jeunes en 2023

DVH (Droits de Visite et d'Hébergement) sur l'ensemble de l'année

**pour tous les jeunes
pris en charge sur l'exercice**

29

Répartition des visites



*Les visites en présence d'un tiers sont encadrées par l'art.375-7 du Code civil. Elle peuvent être ordonnées par le juge des enfants en cas de danger ou de conflit familial, et mises en place par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

**Les visites encadrées, parfois appelées visites médiatisées, sont des modalités de droit de visite exercées dans un espace de rencontre désigné, en présence de professionnels formés. Elles sont mises en place lorsque la remise directe de l'enfant à l'autre parent présente un danger ou lorsque l'intérêt de l'enfant le commande.

Nombre de fratries accueillies dans le courant de l'année

On observe une hausse des accueils de fratries, en cohérence avec la loi Taquet de 2022 qui renforce le droit des enfants à grandir ensemble.

Selon la situation, les besoins des jeunes, les indications des parents et de l'ASE, la Commission d'Admission et d'Orientation évalue la pertinence du regroupement des fratries.

En 2024, 7 fratries sont accueillies sur les services d'hébergement et concernent 10 jeunes répartis comme suit :

2 frères au HOME & 1 petite sœur à AURIOL

1 frère & 1 sœur à AURIOL

1 jeune au HOME & 1 petit frère à GALILÉE

2 frères à GALILÉE & 1 frère aîné à ALLENDE

Séjours de vacances organisés avec les professionnels

	Total jours	Total jeunes
Colonie	75	5
Camps	8	12

Séjours « externalisés » en gîtes (hors vacances et hors DVH)

	Total jours	Total jeunes
Hébergement	.	.
Milieu ouvert	59	7

Situation scolaire et professionnelle	LE HOME	ALLENDE	GALLÉE	AURIOL	DISPOSITIF 16/21	Total 2023	Total 2024
Nombre de jeunes scolarisés	15	11	7	17	2	51	52
Nombre de jeunes déscolarisés (moins de 16 ans)	-	2	2	0	-	5	4
Nombre de jeunes en situation d'emploi	2	2	3	5	2	14	14
Nombre de jeunes inactifs	4	6	10	3	8	29	31

Situation stable

Nombre de jeunes pour lesquels une demande MDPH est en cours au 31/12/2024	2023	2024
Hébergements	4	4

Nombre de jeunes ayant une reconnaissance MDPH au 31/12/2024	2023	2024
Hébergements	9	20

Augmentation 122,22%

Hospitalisations sur l'ensemble de l'année	Services Psychiatriques		Autres services	
	2023	2024	2023	2024
Nombre de jours	73	32	15	36
Nombre de jeunes concernés	6	8	2	5

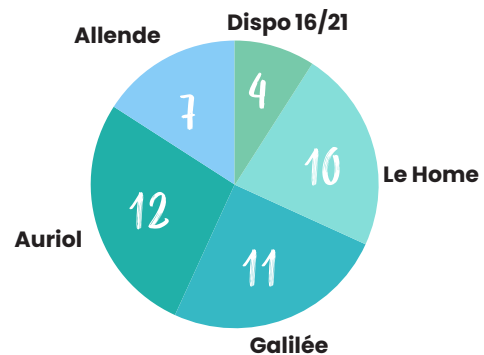
CJM Contrats jeunes majeurs

60 demandes et renouvellements

20 moins de 6 mois 9 plus de 1 an

31 entre 6 mois et 1 an

Répartition des jeunes concernés par les demandes CJM



Soit 44 jeunes avec un Contrat Jeune Majeur sur 76 jeunes hébergés





L'emménagement dans la nouvelle maison fin 2023, s'est officialisé par un moment fort pour l'équipe et les jeunes du service LEHOME avec une inauguration le 12 avril qui a symbolisé un nouveau départ. Durant ce premier semestre, un travail conjoint avec l'équipe Galilée a été mené pour permettre l'accueil d'un jeune hébergé sur le service Galilée, rue du Général Buat, et ce dans l'objectif de le rapprocher de son établissement scolaire. Cette coordination inter-service a permis une réponse individualisée, tenant compte de la réalité du quotidien du jeune. Sur le volet de l'accompagnement en appartements, 9 jeunes étaient suivis, avec 7 départs enregistrés, dont 5 au cours du dernier trimestre. Ces cinq jeunes avaient bénéficié d'un accompagnement d'environ 5 ans et demi.

Ces départs ont soulevé une question centrale pour les professionnels : comment se dire au revoir ? Des solutions de sortie ont pu être trouvées pour chacun(e), mais certaines séparations ont été plus délicates : notamment en fin d'année, un jeune a refusé de quitter son logement, entraînant une séparation violente, marquée par des dégradations matérielles importantes.

Un épisode révélateur de la difficulté émotionnelle du passage à l'après, pour les jeunes comme pour les professionnels.

L'équipe, relativement stable, fait face à des enjeux organisationnels importants, notamment autour des plannings, avec un poste en moins à absorber.

Un nouveau constat s'impose aujourd'hui : l'accompagnement en appartements demande de plus en plus de temps, d'énergie et d'adaptation. Les besoins sont complexes, et la relation éducative, souvent prolongée, mobilise profondément les équipes.





En 2024, le service Allende a accompagné 21 jeunes aux profils variés. Parmi eux, 9 étaient des mineurs non accompagnés, dont 6 en foyer, nécessitant un suivi administratif rigoureux et un accompagnement adapté sur le plan culturel.

L'accompagnement des jeunes du Petit Collectif de Proximité et des appartements a exigé une vigilance constante, en lien avec des problématiques personnelles et sociales souvent complexes. L'année a été marquée par une augmentation significative des besoins en lien avec la santé, avec un nombre croissant de jeunes sous traitement médical ou en demande de reconnaissance MDPH.

Deux jeunes souffrant de troubles psychiques ont été hospitalisés pour un total de 40 jours, impliquant une coordination étroite avec les services de soins. Concernant les départs, une adolescente est retournée en milieu familial, tandis qu'un jeune, en attente d'orientation depuis plusieurs années, a pu être orienté vers un lieu de vie spécialisé.

Par ailleurs, trois jeunes pris en charge dans le cadre d'un CJM ont accédé à une colocation, et une autre a intégré un appartement collectif rattaché au service. L'équipe a connu une stabilité relative, malgré l'absence prolongée d'une salariée et la suspension d'un poste, ce qui a nécessité une réorganisation interne importante pour maintenir la qualité de l'accompagnement.





En 2024, le service Galilée a accompagné 31 jeunes. L'année a été marquée par le déménagement temporaire lié aux travaux de rénovation de la maison, perturbant l'organisation interne et fragilisant le suivi des jeunes.

Cette période de transition a été particulièrement difficile pour les filles du PCP, qui ont ressenti un sentiment d'abandon en raison de l'éloignement géographique des professionnels. Une année également marquée par un poste éducatif gelé en lien avec le contexte budgétaire et de nombreux départs. Face à un nombre limité de candidats, le service a dû faire appel à des professionnels intérimaires, parfois non diplômés, pour assurer l'accompagnement. Huit jeunes sont sortis du service en 2024, tandis que huit nouveaux ont été accueillis, dont deux en situation d'urgence.

Le service a été confronté à des situations particulièrement complexes : troubles psychiques sévères, violences, procédures pénales, et jeunes en rupture, nécessitant un suivi médical et juridique renforcé. Le retour dans la maison entièrement rénovée le 19 décembre a marqué un tournant positif pour les professionnels et les jeunes, enthousiastes en découvrant leur nouvel environnement, plus adapté à leurs besoins.





L'année 2024 a été marquée par des ajustements organisationnels et humains au sein du service Auriol. L'absence régulière de la cheffe de service en formation, puis son remplacement prolongé, a temporairement fragilisé l'équipe. Le contexte budgétaire a conduit à une réduction d'effectifs impactant le poste de ressource mobilisation. L'accompagnement d'un adolescent en situation complexe, a fortement mobilisé l'équipe, confrontée à un isolement institutionnel et à des passages à l'acte fréquents. Son éloignement du groupe a permis de restaurer une dynamique collective. En septembre, la sortie sèche d'un jeune majeur de 18 ans a suscité une inquiétude partagée entre les jeunes et les professionnels. Par ailleurs, une réflexion sur l'accompagnement en appartement a été menée, avec l'appui du service Home, aboutissant à la refonte de la grille horaire pour mieux répondre aux besoins des jeunes. Cette nouvelle organisation sera mise en oeuvre dès janvier 2025.



En 2024, le dispositif 16/21 a bénéficié d'une équipe globalement stable malgré le départ en fin d'année de deux collègues de l'association ARRIA. La dynamique de co-accompagnement avec ce partenaire reste positive, renforcée par l'arrivée de nouveaux professionnels motivés à poursuivre l'expérimentation. Le service a accompagné 16 jeunes en 2024. 1 jeune a été accueilli en sur effectif dans le cadre d'un accueil relais qui s'est pérennisé en accord avec le Conseil départemental, l'effectif du dispositif est passé de 12 à 13. L'accompagnement des sorties du dispositif demeure un enjeu majeur : aucun des trois jeunes sortis à 21 ans n'a accédé à un logement autonome ni à un emploi stable, bien qu'ils aient tous trouvé un hébergement via leurs proches. La prise en charge des situations complexes a fortement mobilisé l'équipe, avec de nombreuses dégradations et passages à l'acte. En 2025, les priorités porteront sur l'anticipation des sorties et la poursuite de la rédaction du projet du dispositif.



MILIEU OUVERT

Un service qui s'adapte progressivement à l'augmentation du nombre de mesures.



83
SORTIES
SUR L'ANNÉE
2024

Main levée ou non renouvellement	51
Déménagement des parents hors département	8
Changement de service en lien avec la sectorisation	8
Placement (MECS, lieu de vie, famille d'accueil)	16

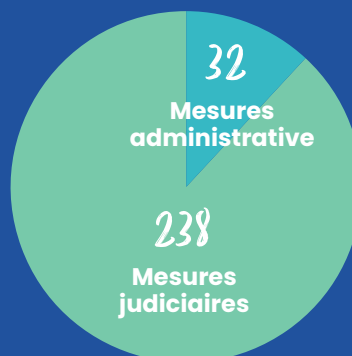
Durant cette année 2024

269 mineurs et 1 jeune majeur ont été accompagnés

(175 mineurs étaient déjà suivis en 2023)

189
Nombre
d'admissions
sur l'année
2023

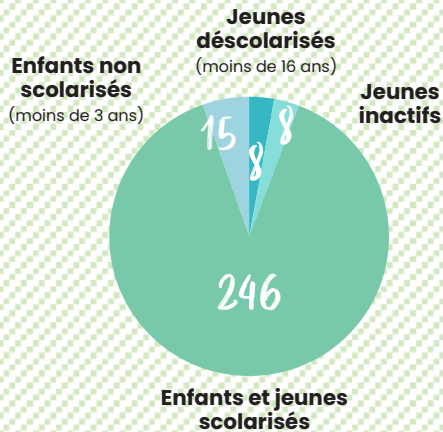
95
Nombre
d'admissions
sur l'année
2024



Indicateur marquant

à la suite d'une décision judiciaire,
le délai moyen avant la mise en place
effective de l'accompagnement
s'élève à 6,5 mois.

Situation scolaire et professionnelle des jeunes



Répartition des jeunes au 31/12/2024

185
mineurs

1
majeur
(en Contrat
Jeune Majeur)

10 ans
Moyenne
d'âge

18

Nombre d'enfants ayant une reconnaissance MDPH

8

Nombre d'enfants pour lesquels une demande MDPH est en cours

53

Nombre de jours d'hospitalisation en psychiatrie

Séjours «externalisés» en gîtes

(hors vacances et hors DVH)

7

Jeunes concernés

59

Jours

L'année 2024 s'est inscrite en partie dans une phase de transition liée à la mise en place de la Mesure Éducative Personnalisée (MEP). Les changements à venir, notamment une nouvelle augmentation des ratios en janvier 2025, ainsi que la prise en charge de la gestion de la liste d'attente à la même date par le cadre pilote MEP, continueront à faire évoluer le fonctionnement du service.

Ce mouvement permanent, conjugué au contexte global de la protection de l'enfance, exige de l'ensemble de l'équipe une mobilisation constante et une capacité d'adaptation renforcée. **Cependant, cette adaptabilité doit impérativement être soutenue sur le plan institutionnel, afin d'éviter un risque d'épuisement, qu'il soit individuel ou collectif.**



L'INSERTION / REMOBILISATION

3 DISPOSITIFS ET 1 ATELIER DE MOBILISATION



Convention annuelle. Conseil Départemental (FAJCO).

Durée des accompagnements : **2 à 8 mois**

Objectif

Remobilisation et insertion socioprofessionnelle à travers le support pédagogique du restaurant.

Bilan de l'année

En 2024, le dispositif a repensé son protocole d'accueil afin de mieux répondre aux besoins de jeunes souvent démotivés, en instaurant des étapes structurantes et progressives dès l'entrée dans le service. Les premières observations de cette méthode sont positives, tant pour les jeunes que pour l'équipe éducative qui peut désormais définir des objectifs d'accompagnement plus cohérents. Toutefois, les annonces des financeurs à partir de septembre ont déstabilisé cette dynamique, nécessitant une adaptation du fonctionnement en prévision des évolutions attendues. Le dispositif fusionne en janvier 2025 avec le dispositif ASJM.

Nombre
de jeunes
suivis en 2024

24



Convention annuelle. Conseil Départemental (FAJCO).

Durée des accompagnements : **8 mois en moyenne**

Objectif

Intégrer le jeune migrant à la société française et contribuer à son autonomisation par le biais d'un suivi personnalisé.

Bilan de l'année

En 2024, la moitié des jeunes accompagnés vivaient à la rue, ce qui a nécessité un travail partenarial soutenu pour proposer des solutions d'hébergement, souvent précaires. La complexité des parcours migratoires a freiné l'investissement des jeunes dans l'apprentissage du français et la construction de projets professionnels, malgré quelques intégrations en dispositifs qualifiants. La durée moyenne d'accompagnement a diminué à 7 mois, en lien avec l'annonce de la fin du dispositif et l'urgence à organiser des relais. Les restrictions budgétaires ont fragilisé les partenariats, bien que certaines actions aient pu être maintenues grâce à l'engagement bénévole. Le dispositif ASJM fusionne en janvier 2025 avec le dispositif Rebondir ce qui permettra de renforcer l'accompagnement des jeunes.

Nombre
de jeunes
suivis en 2024

19





LA FABRIQUE 16/25

(financement DREETS jusqu'en Décembre 2025) dotée d'un camion mobile

Nombre de jeunes suivis en 2024

38



Durée des accompagnements

* moins de 3 mois : 7 jeunes

* 4 à 9 mois : 14 jeunes

* 10 à 18 mois : 17 jeunes

Objectif

Entrer en relation avec des jeunes en rupture pour leur permettre d'accéder à une insertion socio- professionnelle en travaillant sur plusieurs axes : santé, logement, insertion, mobilité.

Bilan de l'année

Bilan de l'année : En 2024, la Fabrique 16/25 dans et hors les murs a assis son développement sur les territoires de Nantes, Nozay, Saint Nazaire et Châteaubriant. Le camion mobile s'est rendu sur les territoires ruraux du pays de Châteaubriant pour aller à la rencontre des jeunes très isolés sur ces territoires avec peu, si ce n'est aucune solution de remobilisation. Un appel à manifestation d'intérêt devrait conduire au renouvellement du dispositif jusqu'en 2027.

Au cours de l'année 2024, 120 jeunes ont été orientés. 29 jeunes sont entrés et 38 sont aujourd'hui en cours d'accompagnement

Le dispositif est bien repéré par les partenaires entrés en consortium et soutenu par un maillage partenarial fort inscrit depuis plusieurs années sur le territoire.



LES ATELIERS DE MOBILISATION

Nombre de jeunes suivis en 2024

75

Nombre de jeunes bénéficiant du soutien scolaire

17



Protection de l'enfance

Durée des accompagnements sur l'année scolaire

Objectif

Les accompagnements se sont déclinés autour de 3 axes principaux :

- la remobilisation scolaire et/ou professionnelle,
- l'accompagnement vers les dispositifs de droit commun (logement, insertion, santé),
- les activités socio-culturelles et sportives.

Bilan de l'année

L'année 2024 a été marquée par la réalisation d'un court métrage de A à Z qui a été projeté en avant-première au cinéma le Condorde à Nantes, un groupe de 10 jeunes de différents services a participé activement au projet.



QUELQUES FAITS MARQUANTS 2024



GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TRAITEMENT DE LA VIOLENCE

Depuis la fin de l'année 2023, un groupe de travail ouvert à l'ensemble des salariés s'est mis en place autour de la question du traitement de la violence.

À ce jour, neuf séances de réflexion ont été organisées, rassemblant une diversité de professionnels des différents services de l'institution : services éducatifs, administratif, technique.

La violence est abordée dans sa complexité, avec une attention particulière portée aux dimensions psychiques, relationnelles et institutionnelles. Cet espace permet d'élargir la réflexion qui s'associe au travail déjà engagé dans les réunions de service, de proposer un apport théorique et de déplier les situations sous un autre angle.

Des études de cas sont partagées, permettant une mise en commun des regards. La travail se poursuit, avec l'ambition de créer un espace durable et transversal de réflexion.

UN PETIT DEJEUNER AU SENAT POUR UNE JEUNE DE TREMEAC

Parmi les événements phares de cette année, une invitation exceptionnelle au Sénat a marqué les esprits : un moment fort de reconnaissance et de prise de parole pour les jeunes.

Le 7 février 2024, un petit déjeuner parlementaire s'est tenu au Sénat en présence de ministres, de députés et de sénateurs. À cette occasion, les membres du collectif « Cause Majeur ! » ont été conviés à témoigner et à échanger autour des enjeux liés à la jeunesse.

Une des jeunes, accompagnée par le service Galilée, s'est portée volontaire pour participer à cet événement d'envergure. Après quelques réunions préparatoires en visioconférence, elle s'est rendue à Paris, accompagnée de son éducateur.

Ce fut un moment fort, où les jeunes présents ont pu, au même titre que les professionnels, faire entendre leur voix : exprimer leurs besoins, partager leurs expériences, évoquer leurs attentes et leurs envies. Un vrai temps de dialogue démocratique, précieux et porteur de sens.

Protection de l'enfance : la loi Taquet attend toujours sa mise en œuvre



Sans contrat jeune majeur, "Je serais aujourd'hui à la rue", a témoigné un jeune suivi par l'ASE, lors d'une rencontre au Sénat pour un bilan de la loi Taquet. © Olivier Bonnin



L'assemblée des jeunes

Engagement des jeunes : une prise de parole inédite

Le 23 mai 2024, un groupe de jeunes a rencontré la direction ainsi que la présidente de l'association pour présenter le travail qu'ils ont mené collectivement, mais aussi interroger l'association sur la place qui peut leur être accordée dans son fonctionnement.



Ce temps d'échange a marqué une étape importante dans leur implication au sein de la structure. Il illustre une volonté claire : celle d'être écoutés, reconnus, et de participer activement à la vie de l'association.

La restitution complète de ce travail a eu lieu lors de l'Assemblée générale de l'association, le 26 juin 2024. Ce fut un moment fort, porteur de sens et d'émotion, d'autant plus qu'il a été marqué par une première : la participation d'une jeune de Trémeac, représentant l'Assemblée des Jeunes, à cette instance institutionnelle.

Une avancée concrète vers une gouvernance plus inclusive, qui ouvre la voie à d'autres formes de dialogue et de co-construction entre jeunes et professionnels.



Focus sur une activité culturelle

VOIR GRAND!



Réaliser un documentaire ... le cinéma en GRAND.

Ce projet a vu le jour en 2021, avec Davi Bartex, artiste nantais et grâce aux financements de la DRAC, de la ville de Nantes et du Département. Les jeunes se sont réunis dès le mois de novembre 2023 tous les mercredis après-midi, au sein des ateliers de mobilisation.

Ils ont travaillé sur la réalisation d'un faux documentaire animalier à partir de leurs «animobiliers», animaux construits en 2022 avec des meubles de récupération.



PERS- PECTIVES 2025

Mise en œuvre de la démarche qualité

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du suivi des jeunes, l'association a lancé la démarche d'évaluation externe, afin que celle-ci se déroule courant janvier 2026.

L'évaluation externe, qui constitue une obligation légale, doit désormais être réalisée tous les 5 ans.



« Évaluer la pertinence de notre action est une nécessité pour garantir aux jeunes qui nous sont confiés la protection dont ils ont besoin et un accompagnement personnalisé de qualité »

Projet d'établissement
2022 - 2027

Lancement de **MENTOR'ACT**

**Un pont vers l'autonomie pour les
jeunes sortants de la protection de
l'enfance**



mentor'act
Ecrire demain à deux mains !



MENTOR'ACT est un tout nouveau dispositif de mentorat, imaginé pour créer un lien de confiance entre un salarié d'entreprise et un jeune sortant de la protection de l'enfance.

Son objectif : accompagner ces jeunes dans leur parcours vers l'autonomie, en leur offrant un soutien humain et professionnel, extérieur au cadre traditionnel de la protection de l'enfance.

Un constat fort motive cette initiative :

en France, les jeunes quittent en moyenne le foyer familial à 24 ans. Ceux issus de la protection de l'enfance, eux, doivent souvent le faire à seulement 19 ans, parfois sans réseau, ni appui solide pour les aider à franchir ce cap crucial.

Face à cet enjeu, 2024 marque le lancement d'une année pilote pour expérimenter le programme MENTOR'ACT.

Côté terrain, REPAIRS44 est en charge du repérage et de la mise en relation des jeunes avec leurs mentors. Pour l'association, MENTOR'ACT représente une véritable bouffée d'air et d'énergie, portée par l'engagement de salariés et d'entreprises extérieures au champ social, mais désireuses de s'impliquer concrètement en faveur de l'égalité des chances.



MERCI
À TOUTES ET TOUS
POUR VOTRE ENGAGEMENT
AU QUOTIDIEN



3 bd Léon Jouhaux CS 68623
44184 Nantes cedex 4
02 40 69 83 71
www.centretremeac.fr

